

Calendrier des messes

Dimanche 5 juillet 2020 – 14^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 12 juillet 2020 – 15^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 18 juillet 2020 – 16^e dimanche du temps ordinaire

• 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 25 juillet 2020 – 17^e dimanche du temps ordinaire

• 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 1^{er} août 2020 – 18^e dimanche du temps ordinaire

• 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 8 août 2020 – 19^e dimanche du temps ordinaire

• 19 h 00 : messe à Saint Éloi

Samedi 15 août 2020

ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 16 août 2020 – 20^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 23 août 2020 – 21^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Baptême de Constance BRANCOURT, Elina DEN HAËSE, Ilona LEGRAND, Miya POUCHIN et Coleen VELON

Dimanche 30 août 2020 – 22^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Dimanche 6 septembre 2020

23^e dimanche du temps ordinaire

• 11 h 00 : messe à Saint Éloi

Baptême de Adèle BERLEMONT, Mia COCU, Charlotte DÉAL et Inès MOREAUX

Si vous souhaitez que vos intentions de messe apparaissent ici, merci de les déposer à la Maison paroissiale avant le **vendredi 28 août 2020**.

Mariage

➤ Samedi 4 juillet, à 14 h 30, à l'église Saint Éloi :

Fabien MASSEZ et Priscillia COUPÉ

Nous adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

• Pour le **Baptême** des petits enfants (âgés de moins de 2 ans), prenez contact avec la paroisse **au moins 2 mois** avant la date que vous envisagez.

• Vous souhaitez célébrer votre **mariage** à l'église : présentez-vous à une permanence **un an au moins** à l'avance. Ne retenez jamais la date (pour la salle ou autre) sans vous assurer que c'est possible pour le célébrant.

HORAIRE DES MESSES EN SEMAINE

Tous les jours à 9 heures à la chapelle de l'église Saint Éloi (sauf lundi et absence du prêtre).

Confessions

Tous les jours en semaine, après la messe de 9 heures ou sur rendez-vous.

PERMANENCES

à la Maison paroissiale :
mardi, de 17 h à 18 h 30 ;
vendredi, de 17 h à 18 h 30 ;
samedi, de 10 h à 11 h 30.

Paroisse
Saint-Quentin Vallée d'Isle
73, rue de la Raffinerie
02100 SAINT-QUENTIN
☎ 03 23 68 33 89

✉ paroisse.sqvi@orange.fr

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Flash code web



Le Petit Orfèvre



Journal de la paroisse *Saint-Quentin Vallée d'Isle*

SAINT-QUENTIN : Faubourg d'Isle & quartier de Neuville ;
GAUCHY, GRUGIES, HARLY, HOMBLIÈRES, MARCY,
MESNIL SAINT-LAURENT, NEUVILLE SAINT-AMAND



8^e année • n° 88

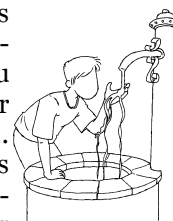
JUILLET – AOÛT 2020

Un peu de sérénité...

Dans le tourbillon dû au coronavirus, qui semble un peu se calmer à l'heure où ces lignes sont écrites, il faut parvenir à raison garder, à éviter de perdre la tête. L'épreuve est encore là et mobilise bien des énergies. Alors que les mois d'été offrent souvent l'occasion de prendre un peu de repos (bien mérité, au demeurant), ils se présentent à nous cette année de manière bien différente.

Ce que nous pouvons nous souhaiter, c'est au moins de savoir nous ressourcer. C'est ce que nous nous sommes efforcés de vous offrir pour ce numéro, en évoquant, par exemple, la figure de saint Camille de Lellis, dont l'Église se souvient le 14 juillet, mais aussi avec une réflexion autour des peurs qui nous habitent et parfois nous envahissent... Le message est assez simple pour ces deux mois : tenez bon !

Étienne KERJEAN
Curé de la paroisse



2020 : Lourdes, "autrement"

Comme nous l'avons annoncé le mois dernier, le pèlerinage annuel à LOURDES ne peut avoir lieu. C'est donc LOURDES qui vient chez nous...

Mercredi 8 juillet
à l'église *Notre-Dame de Remicourt*
à SAINT-QUENTIN.

Le programme est le suivant :
9 h 45 : Accueil

10 h 00 : *Pour les non marcheurs* : messe sur le lieu d'accueil

Pour les marcheurs : départ et messe pendant la marche avec notre évêque

11 h 00 : Temps de partage autour d'un texte marial

12 h 15 : Angélus

12 h 30 : Pique-nique tiré du sac

13 h 30 : Chemin de croix

14 h 30 : Catéchèse

15 h 30 : Chapelet en direct de Lourdes

16 h 00 : Prière

16 h 30 : Fin

Accueil dans les conditions de sécurité sanitaire et de distanciation physique.

Port du masque obligatoire (non fourni).
Participation financière libre.

Inscription obligatoire à :
info@soissons.catholique.fr

ou au 03 23 53 08 77, en précisant si vous participez à la marche avec notre évêque.

Dans ce numéro :

- « Ne craignez pas ! »
- Saint Camille de Lellis
- Nos deuils

« Ne craignez pas ! »

Lorsque nous devons faire face à une menace, par exemple un bruit strident, se déclenche en nous une peur réflexe ou involontaire. Cette émotion est incontrôlable, elle est naturelle et même salutaire lorsqu'il faut fuir pour sauver sa vie.

Par contre, ce que nous laissons entrer et s'installer dans notre esprit, nos pensées et nos émotions, est contrôlable ! Si nous ne maîtrisons pas les pensées qui nourrissent notre peur, elles risquent de nous envahir complètement et de provoquer une incapacité à penser et à agir allant jusqu'à l'interruption de tout rapport avec le prochain, celui qui est proche, considéré alors comme un ennemi. L'un des premiers signes de cette peur est la méfiance de l'autre, la suspicion permanente : « il est dangereux » et l'on cherche frénétiquement tous les détails qui peuvent confirmer notre sentence.

La période que nous vivons fait apparaître de nombreuses menaces qui nous sont chaque jour rappelées, et nous sommes assaillis d'informations négatives et souvent contradictoires pour lesquelles nous avons des difficultés – et c'est normal – à mettre en évidence ce qui nourrit et développe notre angoisse.



Que faire ? Affronter notre peur, en en parlant à quelqu'un, en la partageant sans avoir peur de passer pour un être « anormal », sans cependant s'attarder sur elle pour ne pas l'alimenter, mais en se concentrant sur notre amour de la vie, notre amour de l'autre. Vivre, c'est se rencontrer, tendre la main, se parler, accueillir l'autre tel qu'il est sans a priori, c'est faire la fête, célébrer, et surtout prier ensemble. Parce que nous aimons la vie nous n'avons pas peur, même si nous acceptons la mort.

Aidons donc ceux qui ont peur, à retrouver la vraie raison de vivre en découvrant notamment l'immense valeur de la présence de l'autre.

Quand Jésus dit : « *Ne craignez pas* », il souligne l'importance de tenter de maîtriser nos peurs, sans se laisser envahir par elles. Il insiste à cette occasion sur notre responsabilité, comme si la paix dépendait également de nous.

Le Seigneur veut aussi que nous apprenions à relativiser les raisons de nos peurs en plaçant les choses à leur juste valeur ; et cela aussi est de notre compétence.

Dieu attend que nous nous en remettions à lui notamment par la prière, qui est le moyen de lui donner nos peurs.

C'est la manière de traverser une épreuve qui est importante pour Dieu et non sa suppression. « *Déchargez-vous sur Dieu de tous vos soucis, car lui-même prend soin de vous* » (1 Pierre 5, 7).

Oui, un chrétien peut être malade, avoir un accident, ou se retrouver sans emploi, mais au sein des plus terribles épreuves, le Seigneur lui dit : « *N'aie pas peur ; je suis avec toi* », et il peut connaître malgré tout Sa Paix.

« *L'Éternel marchera lui-même devant toi, il sera lui-même avec toi. Il ne te délaissera pas, il ne t'abandonnera pas. N'aie pas peur et ne te laisse pas effrayer.* » (Deutéronome 31, 8).

Jean-Marie DELACROIX

Saint Camille de Lellis

Cette année, le 14 juillet aura une saveur particulière. Compte tenu de la pandémie, de nombreuses manifestations traditionnelles n'auront pas lieu ou seront réduites à un strict minimum. Mais le 14 juillet peut résonner d'une autre manière, moins connue. Car c'est le 14 juillet 1614 que mourut saint Camille de Lellis. Qui était-il ? Cet italien, orphelin et pauvre, s'engagea dans l'armée espagnole, fut renvoyé, fit tous les métiers pour finir homme de service dans un couvent de capucins. C'est là qu'il se convertit. Mais un ulcère incurable à la jambe lui interdit l'état religieux. Camille entre à l'hôpital Saint-Jacques de Rome pour se faire soigner. Il est alors si frappé par la détresse des autres malades qu'il s'y engage comme infirmier. L'indifférence de ses collègues vis-à-vis des malades le bouleverse. Il entreprend de réformer tout cela. En prenant soin des malades, ce sont les plaies du Christ qu'il soigne. Sa charité lui attire des disciples. Ces volontaires, qui se réunissent pour prier ensemble constituent le noyau initial des Clercs Réguliers des Infirmités que l'on appellera familièrement par la suite les « Camilliens ».

La mission de ces nouveaux religieux, pères et frères, est « *l'exercice des œuvres spirituelles et corporelles de miséricorde envers les malades, même atteints de la peste, tant dans les hôpitaux et prisons que dans les maisons privées, partout où il faudra* ».

Pour mieux établir son Institut, Camille devint prêtre. Partout où se déclarait une peste, il accourt ou envoie ses frères. Il finit par mourir d'épuisement à Rome. Canonisé le 29 juin 1746 par Benoît XIV, le titre de Protecteur des hôpitaux et des malades lui fut donné par Léon XIII le 22 juin 1886. En 1930, Pie XI le proclame patron du personnel des hôpitaux ainsi que saint Jean de Dieu.



Ce prochain 14 juillet est donc particulièrement indiqué pour qu'avec lui, nos prières se tournent vers tous les personnels de santé, soignants, médecins, qui auront vécu plusieurs mois éprouvants et dont le dévouement n'est plus à démontrer.

Jean-Louis TROCMÉ

Nos deuils

Nous portons dans notre prière toutes les personnes décédées ces dernières semaines, ainsi que leurs familles, à qui nous adressons toute notre sympathie.

Françoise MAYER	94 ans	4 juin
Yolande DELANNOY	85 ans	5 juin
Danielle GADRÉ	79 ans	9 juin
Suzanne SERGEANT	98 ans	10 juin
Madeleine RAMETTE	91 ans	11 juin
M. Claude PARBEAU	83 ans	15 juin
Angélique LEFEVRE	45 ans	17 juin
Daniel BOUTON	66 ans	18 juin
Andrée FREMEAUX	97 ans	25 juin
Jean EMERY	82 ans	26 juin
Jean-Luc BAUDRÉ	60 ans	29 juin
Claudine GRISELAIN	89 ans	4 juillet